



15ème législature

Question N° : 35984	De Mme Caroline Janvier (La République en Marche - Loiret)	Question écrite
Ministère interrogé > Solidarités et santé		Ministère attributaire > Santé et prévention
Rubrique >jeunes	Tête d'analyse >Déresse psychologique des jeunes	Analyse > Détresse psychologique des jeunes.
Question publiée au JO le : 02/02/2021 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Caroline Janvier alerte M. le ministre des solidarités et de la santé sur l'état de détresse psychologique d'un grand nombre d'enfants sur l'ensemble du territoire français dans le contexte de la pandémie de covid-19. Après quasiment un an de crise sanitaire, de très nombreux jeunes, de l'école primaire au lycée, présentent des symptômes particulièrement préoccupants de détresse psychologique dont font état les infirmiers scolaires, les parents ou encore les professeurs de la jeunesse de France. La crise du covid-19 a en effet mené les enfants à se couper en grande partie de leurs relations sociales avec leurs camarades, leur famille au-delà du noyau familial ou encore les professionnels rythmant leur quotidien (enseignants, animateurs de centre aéré, etc.). De même, pourtant en pleine croissance, ils ont fait l'expérience d'un confinement strict puis de couvre-feu successifs les empêchant de se dépenser physiquement et de faire de l'exercice. Enfin, leur santé mentale est par ailleurs menacée par l'atmosphère particulièrement anxiogène qui domine la planète, les conduisant - notamment les adolescents - à des ruminations mentales extrêmement néfastes sur un futur qu'ils perçoivent comme inexistant ou indésirable, à la fois pour leur vie personnelle et leur avenir professionnel. Il faut aujourd'hui patienter parfois jusqu'à deux ans pour accéder à un rendez-vous médical avec un pédopsychiatre, les délais déjà trop longs de six mois ayant quadruplé durant la période de crise sanitaire. L'angoisse, la peur, l'incertitude, l'anxiété, la colère forment un ensemble d'émotions auquel il est urgent de remédier auprès des enfants, pour éviter que certains en viennent parfois au pire. Elle l'alerte donc sur ce sujet et souhaite savoir quelles mesures le Gouvernement compte prendre pour y répondre, qu'il s'agisse de mieux faire connaître aux enfants et à leurs familles les voies d'accès rapide à un professionnel de santé mentale, de renforcer les moyens des unités psychiatriques pour mineurs, de faciliter l'accès à un psychologue pour les jeunes en situation financière difficile, ou toute autre mesure envisagée.